



COMMUNIQUE

Le jeudi 1^{er} février 2024

France Galop crée une nouvelle lettre d'informations sur le programme du Galop dédiée aux entraîneurs

L'équipe de la Direction Opérationnelle des Courses de France Galop crée une nouvelle lettre d'informations mensuelle. Son rôle est d'apporter aux socioprofessionnels, et en premier lieu aux entraîneurs, des renseignements techniques et des explications sur les nouveautés du programme et du calendrier.

Les sujets traités pourront répondre aux remarques transmises par les entraîneurs sur des points précis du programme. Les socioprofessionnels sont donc invités à indiquer leurs attentes aux équipes de la Direction Opérationnelle des Courses de France Galop.

La première édition de cette lettre d'informations est disponible. Dans un premier temps, ces informations seront publiées sur le site public de France Galop, accompagnées d'une alerte par SMS, par mail et sur la page d'accueil du site professionnel.

A l'occasion de l'édition du premier numéro de ce nouveau rendez-vous, deux sujets sont à l'ordre du jour :

- Les nouveaux Super Handicaps
- La réforme des engagements des courses de Groupe 1

Voici les deux articles publiés sur les sites de France Galop :

- **4 Super Handicaps à 100 000 € et 8 Grands Handicaps pour redonner du lustre à ces événements**

France Galop souhaite contribuer efficacement à la relance du pari Quinté+. Dans cette optique, il a été proposé et accepté par la Commission Technique que soit remodelé le programme des 13 Grands Handicaps au programme jusqu'à l'année dernière. L'objectif est de redonner un attrait particulier à quelques événements pour augmenter leur portée et ainsi dynamiser les enjeux.

Jusqu'à présent, il existait 13 Grands Handicaps par an, dont 12 dotés de 70 000 € et 1 de 100 000 €. En 2024, l'allocation brute (hors primes) est portée à 100 000 € pour 4 Super Handicaps, au lieu de 1. Le nombre des Grands Handicaps est ramené à 8 et ils seront dotés chacun de 75 000 €, soit une hausse de 5 000 €.

Les quatre Super Handicaps à 100 000 € ne pourront pas être programmés en même temps que des courses de Groupe 1. En effet, ils sont également susceptibles d'être retenus

comme support du Quinté+. C'est notamment le cas pour les classiques du mois de juin ou le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe.

Pour mieux répondre aux attentes des parieurs, les Super Handicaps auront lieu en début de mois, quand les enjeux sont les plus forts.

Enfin, le nombre de concurrents maximum sera porté à 20 chevaux, au lieu de 18, de façon à pouvoir promettre des gains plus importants.

Les dates retenues pour les quatre Super Handicaps en 2024 (dotés de 100 000 € et avec 20 partants maximum) :

Date	Hippodrome	Distance / Âge	Allocation	Partants maximum
Dimanche 7 avril	ParisLongchamp	1400m 4+	100 000 €	20
Dimanche 5 mai	ParisLongchamp	2000m 4+	100 000 €	20
Dimanche 4 août	Deauville	1600m Ligne droite 3+	100 000 €	20
Dimanche 8 septembre	ParisLongchamp	1850m 3+	100 000 €	20

Les dates des Grands Handicaps en 2024 (dotés de 75 000 € et avec 18 partants maximum) :

Date	Hippodrome	Distance / Âge	Allocation	Partants maximum
Dimanche 2 juin	Chantilly	2400m 4+	75 000 €	18
Dimanche 16 juin	Chantilly	1800m 4+	75 000 €	18
Jeudi 15 août	Deauville	1200m ligne droite 3+	75 000 €	18
Dimanche 18 août	Deauville	1900m PSF 3+	75 000 €	16
Samedi 5 octobre	ParisLongchamp	1600m 3+	75 000 €	18
Samedi 5 octobre	ParisLongchamp	2500m 3+	75 000 €	18
Dimanche 6 octobre	ParisLongchamp	1300m 3+	75 000 €	18
Dimanche 6 octobre	ParisLongchamp	2000m 3+	75 000 €	18

- Les engagements dans les Groupes 1 sont avancés et rationalisés

Dans une volonté de rationaliser le prix des engagements dans les courses de Groupe 1 et de redynamiser ces engagements, le Conseil d'Administration de France Galop a validé, en novembre 2023, le principe d'un prix d'engagement uniforme de 0,65% de l'allocation. Seuls le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe et les courses classiques conserveront un prix d'engagement spécifique, dans la mesure où ces engagements sont clos très en amont.

Cette mesure aura pour effet de baisser les tarifs d'engagement de quinze courses de Groupe 1, sur un total de vingt-et-une épreuves concernées.

Pour augmenter le nombre d'engagés, il a également été décidé d'avancer les engagements qui étaient jusqu'alors positionnés 3 semaines en amont de la course. Le principe en vigueur pour les courses de Groupe 1 et 2 du week-end du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe, qui rencontrent un franc succès au fil des années, est donc déployé sur l'ensemble de la saison.

En anticipant les engagements dans les Groupes, France Galop se fixe pour objectif d'attirer plus d'engagements dans ces épreuves, ce qui permettra d'en assurer le même financement qu'actuellement, voire de dégager pour l'avenir des marges de manœuvres.

L'autre bénéfice attendu de cette mesure est de relancer l'intérêt des préparatoires en incitant le public à suivre davantage les performances, dans ces épreuves, des chevaux engagés dans les courses de Groupe 1.

Tarifs et dates d'engagements des 21 Groupes 1 concernés par cette mesure :

Date de la course	Epreuve	Allocation	Versement à l'engagement	Date de l'engagement en 2024
Dimanche 28 avril	Ganay	300 000 €	1 950 €	Mercredi 27 mars
Dimanche 26 mai	Ispahan	250 000 €	1 625 €	Mercredi 24 avril
Dimanche 30 juin	Grand Prix de Saint-Cloud	400 000 €	2 600 €	Mercredi 22 mai
Dimanche 7 juillet	Jean Prat	400 000 €	2 600 €	Mercredi 22 mai
Dimanche 28 juillet	Rothschild	300 000 €	1 950 €	Mercredi 12 juin
Dimanche 4 août	Maurice de Gheest	380 000 €	2 470 €	Mercredi 12 juin
Dimanche 11 août	Jacques le Marois	1 000 000 €	6 500 €	Mercredi 12 juin
Dimanche 18 août	Jean Romanet	250 000 €	1 625 €	Mercredi 3 juillet
Dimanche 18 août	Morny	350 000 €	2 275 €	Mercredi 3 juillet
Dimanche 8 septembre	Moulin de Longchamp	450 000 €	2 925 €	Mercredi 17 juillet

Dimanche 15 septembre	Vermeille	600 000 €	3 900 €	Mercredi 17 juillet
Samedi 5 octobre	Cadran	300 000 €	1 950 €	Mercredi 31 juillet
Samedi 5 octobre	Royallieu	300 000 €	1 950 €	Mercredi 31 juillet
Dimanche 6 octobre	Forêt	350 000 €	2 275 €	Mercredi 31 juillet
Dimanche 6 octobre	Abbaye de Longchamp	350 000 €	2 275 €	Mercredi 31 juillet
Dimanche 6 octobre	Jean-Luc Lagardère	400 000 €	2 600 €	Mercredi 31 juillet
Dimanche 6 octobre	Marcel Boussac	400 000 €	2 600 €	Mercredi 31 juillet
Dimanche 6 octobre	Opéra	500 000 €	3 250 €	Mercredi 31 juillet
Dimanche 27 octobre	Critérium de Saint-Cloud	250 000 €	1 625 €	Mercredi 28 août
Dimanche 27 octobre	Critérium International	250 000 €	1 625 €	Mercredi 28 août
Dimanche 27 octobre	Royal-Oak	350 000 €	2 275 €	Mercredi 28 août



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 01 49 10 22 10